

DEC171454DR07

Décision portant cessation de fonctions de M. Jérémie MARGUERITAT, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR5306 intitulée « Institut Lumière Matière »

## LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision **DEC160660DR07** du **02/05/2016** portant nomination de **M. Jérémie MARGUERITAT** aux fonctions d'AP ;

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par **M. Jérémie MARGUERITAT**, dans l'unité du CNRS n°**UMR5306**, à compter du **01/03/2017**.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 28/04/2017

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS



Délégation  
Rhône Auvergne

[www.dr7.cnrs.fr](http://www.dr7.cnrs.fr)

2 avenue Albert Einstein  
BP 61335  
69609 Villeurbanne cedex  
T. 04 72 44 56 00  
F. 04 78 89 47 69